

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 281 du 9 février 2012

Pénuries budgétaires, précarité massive, restructurations abusives Défendons ensemble l'enseignement supérieur et la recherche publics

L'année 2012 s'annonce particulièrement difficile pour l'enseignement supérieur et la recherche publics. Dans un contexte de pénurie, le budget de la majorité des laboratoires baisse de 10 à 30 %. A l'INSU, la situation est encore plus difficile, car la direction scientifique privilégie le fonctionnement des grands instruments. L'avenir d'un certain nombre de TGIR (Très grandes infrastructures de recherche) sera remis en cause, sans dotations complémentaires de l'Etat. Avec un budget en recul en pouvoir d'achat, de nombreux établissements publics d'enseignement supérieur sont en difficulté financière. Ils sont conduits à gérer la pénurie en gelant massivement des emplois de titulaires, en accroissant la précarité et le recours aux agents non titulaires, en supprimant des heures d'enseignement -notamment pour anticiper des licences à 1500 h-compromettant ainsi l'avenir du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

La mise en place de 8 IDEX "investissements d'avenir", qui draineront l'essentiel des moyens de la recherche et de l'enseignement supérieur, porte atteinte au principe républicain de l'accès égalitaire au savoir et à la formation. De plus, les diverses structures portant ces IDEX (FCS, grand établissement, EPCS) sont aux antipodes de la collégialité et de la vie démocratique.

L'érosion de l'emploi statutaire et le recours systématique aux recrutements contractuels accroissent de manière alarmante la précarité dans les laboratoires et les services et mettent en danger la pérennisation des connaissances et des savoir-faire. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, le gouvernement, au travers d'amendements à la loi dite « de résorption de la précarité », prépare des contrats de projets allant jusqu'à neuf ans et exclut les contrats d'ATER signés avant l'obtention du doctorat. Il veut aussi priver les chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants et ingénieurs de recherche précaires de l'accès à des concours réservés. Seules des créations d'emplois de titulaires permettraient de sortir de cette situation catastrophique de l'emploi scientifique.

Les plans d'action RGPP des EPST, dont la mise en place au CNRS est emblématique, accélèrent l'externalisation de nombreuses fonctions et mettent en place des outils de mutualisation, de délégations globales de gestion et de plateformes de services partagés entre les organismes et les universités au détriment de l'emploi. Cela concerne tous les personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et plus particulièrement ceux des UMR.

Le 17 février 2012, un Conseil d'Administration extraordinaire doit adopter le plan d'action RGPP du CNRS. C'est l'occasion de revendiquer tous ensemble pour refuser la pénurie budgétaire et la précarité, exiger que les crédits récurrents soient rétablis au moins au niveau de ceux de 2010, que soit abandonnée la mise en place de la RGPP dans nos laboratoires et services, et que soit voté par le Parlement un plan de création d'emplois de toutes catégories.

Le vendredi 17 février 2012 à 9 heures, manifestons au siège du CNRS et devant les Délégations Régionales. Organisons des AG dans les établissements.

FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) – CGT (SNTRS-CGT, FERC'SUP CGT, CGT INRA) – CFTD (SGEN-CFTD Recherche EPST, CFTD INRA) - UNSA-Recherche (SNPTES et Sup'Recherche) – SNPREES-FO - Solidaires (Sud Recherche EPST, Sud Etudiant) –CFTC INRA – UNEF- SLR